

## ***Premier tour de l'élection présidentielle***

**Les résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle sont désormais connus.**

**L'UNSA se félicite en premier lieu du fort taux de participation.**

**Elle constate que la diversité des votes et l'élimination des partis de gouvernement montrent la profondeur de la division du pays mais aussi l'aspiration des citoyens à trouver de nouvelles formes de représentation politique.**

L'UNSA prend acte du choix des électeurs de qualifier, pour le 2<sup>nd</sup> tour, Emmanuel Macron et Marine Le Pen, 790 000 voix seulement séparant le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup>.

C'est désormais entre ces deux candidats que se jouera l'élection présidentielle, le 7 mai prochain.

L'UNSA n'avait, pour le 1<sup>er</sup> tour, donné aucune consigne de vote particulière concernant les candidats appartenant à l'arc politique démocratique et républicain.

Mais elle avait mis en garde contre le danger d'un vote Le Pen dont le programme, fondé sur une conception autoritaire du pouvoir, sur le nationalisme et la xénophobie, menacerait la démocratie, fracturerait violemment le pays et l'exposerait à des conséquences sociales et économiques graves.

Dans cette logique, le Conseil National de l'UNSA qui se réunira le 26 avril assumera ses responsabilités.

## ***Attentat des Champs Elysées : L'UNSA solidaire avec la Police Nationale***

**L'attentat intervenu sur les Champs Elysées le 20 avril est venu encore endeuiller la Police Nationale avec l'assassinat d'un fonctionnaire de police.**

**La justice établira les motivations réelles de l'assassin. Mais cet acte odieux s'inscrit dans la logique mortifère d'un terrorisme sanglant qui, à quelques jours seulement du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle, visait à affaiblir la démocratie.**

L'UNSA salue la mémoire du policier tué dans l'exercice de son métier et s'associe à la douleur de sa famille et de ses proches.

Elle rappelle son soutien aux fonctionnaires de police et aux gendarmes qui ont la difficile mission d'assurer la protection des citoyens.

Face au terrorisme qui voudrait diviser les citoyens, elle réaffirme son attachement indéfectible aux valeurs et à l'unité de la République.

## ***L'UNSA condamne les déprédations contre les locaux de la CFDT***

**L'UNSA a appris les déprédations commises contre les locaux de la CFDT, le 23 avril au soir.**

**Elle les condamne avec la plus grande fermeté et exprime sa complète solidarité avec la CFDT.**

**La liberté syndicale fait partie des libertés fondamentales. Elle inclut la liberté d'analyse et d'action pour chaque organisation syndicale.**

**La violence, sous quelle que forme qu'elle s'exerce, est inadmissible dans notre pays.**